



L'EST ET LA CÔTE-NORD



HARCÈLEMENT SEXUEL À CAP-CHAT

Un colonel sous enquête

Le commandant des cadets conserve son poste, la plaignante est relevée de ses fonctions

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ SAINT-OCTAVE-DE-L'AVENIR — Les forces armées canadiennes rendront publiques, cette semaine, les conclusions d'une enquête interne sur des allégations de harcèlement sexuel présumément commis par le commandant du centre d'instruction des cadets de Cap-Chat. Entre-temps, le lieutenant-colonel Lagueux conserve son poste tandis que la plaignante, d'âge adulte, a été relevée de ses fonctions.

Les conclusions des enquêteurs seront déterminantes. «La plainte de Dena L'Heureux, déposée le 25 juillet, est prise très au sérieux, précise le major Carlo De Ciccio, responsable des relations publiques aux forces armées canadiennes. Si les allégations sont fondées, le commandant Jean-Pierre Lagueux pourrait faire l'objet de sanctions administratives ou d'accusation criminelle.» Dans ce cas, les conclusions de la police militaire seront transmises à la Sûreté du Québec.

À l'interne, le commandant, âgé dans la trentaine, est passible de sanctions allant d'une simple réprimande jusqu'à l'expulsion des forces armées.

Entretemps, l'enseignant beauceron conserve la confiance de ses supérieurs. «M. Lagueux est considéré comme l'un de nos bons officiers. Il n'a jamais fait l'objet de plaintes de cette nature et il est en mesure d'assumer ses responsabilités jusqu'à ce que la lumière soit faite dans cette affaire», a indiqué M. De Ciccio.

Pour le moment, l'armée canadienne refuse de dévoiler la nature des actes présumément commis par le commandant Lagueux, en poste depuis juin. Il s'agirait toutefois de propos à caractère sexuel prononcés en présence d'une infirmière assignée au camp cap-chatien.

LA PLAIGNANTE MISE À PIED

Vendredi, la plaignante a été relevée de ses fonctions, avec solde. «Cette décision n'est pas liée à la plainte de Mme L'Heureux, soutient le major De Ciccio. L'infirmière avait déjà reçu quelques avertissements pour des manquements professionnels. Elle a été mise à pied à la suite des recommandations du personnel médical du centre d'instruction.»

Rejoint au téléphone, le lieutenant-colonel Lagueux, professeur d'histoire dans la vie civile, s'est fait avare de commentaires sur les soupçons qui pèsent contre lui.

«Ici, toutes les activités se déroulent comme prévu. En accord avec mes supérieurs, je dirige toujours le camp, le temps que la police militai-



Soupponné de harcèlement sexuel à l'endroit d'une infirmière du camp, le lieutenant-colonel Jean-Pierre Lagueux commande toujours le centre d'instruction des cadets de Cap-Chat.

re termine son enquête.»

«Les règles qui régissent la vie sexuelle des cadets et du personnel d'encadrement sont strictes. Deux réservistes (une femme de 19 ans et un homme de 20 ans) viennent d'ailleurs d'être congédiés pour avoir eu des rapports intimes dans les limites du centre d'instruction de Cap-Chat. D'autres sanctions pourraient être imposées au couple fautif», ajoute M. Lagueux.

L'armée canadienne refuse de parler de «scandale». Pour Carlo De Ciccio, il s'agit plutôt «de gestes isolés, entre adultes. Aucun cadet n'a rapporté avoir été victime de harcèlement», conclut-il pour calmer les inquiétudes des parents.

Le camp abrite, jusqu'à dimanche, 433 cadets, 64 officiers, 30 militaires et autant de civils. Le respect mutuel est une des valeurs véhiculées par les autorités locales.



La police s'explique mal comment l'employé de la compagnie Biorex a pu tomber de ce bateau de pêche. Mais pour l'instant, on refuse de parler d'un acte criminel.

Noyade mystérieuse en Gaspésie

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

GRANDE-RIVIÈRE — Un observateur de la compagnie Biorex s'est noyé très tôt hier matin à bord du bateau de pêche *Le Clochard*, à une vingtaine de milles nautiques de Grande-Rivière, en Gaspésie, dans des circonstances que la Sûreté du Québec tente encore d'éclaircir.

Quatre personnes étaient à bord du *Clochard*, un bateau côtier de 35 pieds, lorsque l'absence de l'observateur, un homme de 35 ans dont l'identité n'est pas encore connue, a été signalée. Le bateau appartient à Jean-Guy Couture, de l'Anse-à-Beaufils, à Percé.

«Est-il tombé, a-t-il été jeté (à l'eau), a-t-il eu un malaise. Pour l'instant rien n'est certain», rapporte le sergent Serge Guérette, de la SQ de Pabos, qui note toutefois que rien ne laisse croire à une altercation pour l'instant. La Garde côtière a d'abord procédé à des recherches en mer avec deux avions Hercule et deux hélicoptères Labrador, avant d'abandonner la partie en après-midi.

Un avis a toutefois été envoyé aux navires circulant dans les parages au sujet de la disparition de l'observateur basé à Gaspé. Il ne portait pas de gilet de sauvetage. Le bateau participait à un programme scientifique de pêche sentinelle. Il avait, selon toute vraisemblance, quitté Sainte-Thérèse trois heures avant la disparition de l'observateur.

FRAUDE

La SQ examine le comportement du maire de Nouvelle

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ NOUVELLE — L'unité d'enquête des crimes économiques de la Sûreté du Québec examine le dossier du maire de Nouvelle et préfet de la MRC d'Avignon, Renad Plourde, afin de vérifier si certaines actions commises dans l'exercice de ses fonctions n'étaient pas frauduleuses, notamment en ce qui a trait à l'achat de billets de loterie avec des fonds municipaux.

De plus, un rapport du ministère des Affaires municipales, dont LE SOLEIL a obtenu copie, indique que le maire Plourde s'est fait rembourser des frais de déplacement d'une valeur de 46 298 \$ pour les années 1994 et 1995, mais qu'il n'a présenté des reçus que pour environ 2700 \$.

Ce rapport a été réalisé à la suite d'une plainte déposée par des citoyens de Nouvelle, dont Renaud Landry et Ghislain Caissy, qui ont demandé à la SQ de jeter un coup d'oeil aux pratiques de gestion de Renad Plourde.

MM. Caissy et Landry regrettent que les pouvoirs, selon eux trop limités, des Affaires municipales n'aient pas permis de faire la lumière sur l'administration de Nouvelle.

«Il faudrait que le mandat des Affaires municipales soit élargi, qu'il ne se limite pas seulement à des vérifications administratives», affirme Ghislain Caissy, un commerçant qui ne comprend pas que le ministère supervisant les villes et villages soit à ce point démuné.

«Dans un commerce, le ministère du

Revenu ne tolérerait pas que je dépose des reçus pour 2700 \$ et que je déclare 46 000 \$ de dépenses de déplacement. Mais au ministère des Affaires municipales, ça ne semble pas poser de problèmes», avance M. Caissy.

«Ça ne pose effectivement pas de problème puisque la porte-parole du ministre Rémy Trudel, Renée-Claude Boivin, affirme au SOLEIL que le dossier du maire de Nouvelle est clos aux Affaires municipales, alors qu'il ne l'était pas en mars, lors du passage du ministre en Gaspésie.

«Le dossier est considéré comme clos depuis le mois de mai. Le plaignant a déposé d'autres documents au ministère, mais il n'y a pas de motifs nouveaux qui permettent une intervention additionnelle du ministère des Affaires municipales. Pour nous (...) c'est fermé parce qu'on ne peut faire plus», note Mme Boivin, qui sait que le dossier est maintenant entre les mains de la Sûreté du Québec.

À la SQ, où le dossier a été transmis aux crimes économiques il y a deux mois, la prudence est de mise. «On ne peut pas dire si c'est bon (concluant)

ou pas bon», commente brièvement le sergent René Simard, en précisant que l'enquête reste à faire.

Des documents établissent que le maire Plourde a acheté en 13 mois pour au moins 140 \$ de billets de loterie avec des fonds publics, de décembre 1993 à janvier 1995. Les citoyens Landry et Caissy voudraient qu'une enquête fasse la lumière sur l'ampleur du phénomène. M. Plourde a déjà expliqué que ces billets avaient été donnés à des employés municipaux malades ou comme cadeaux lors d'activités sociales.

Le rapport d'un vérificateur des Affaires municipales démontre que le conseil municipal de Nouvelle a omis d'afficher publiquement, entre 1989 et 1994, un avis relatif au changement de rémunération des élus. Le vérificateur fait également état de repas d'une valeur de 350 \$ remboursés en double au préfet et maire Plourde pendant les années 1994 et 1995.

Pendant cette même période, une partie importante des achats d'alcool et des frais de réception totalisant 8042 \$, de même que des dépenses d'épicerie de près de 18 762 \$ ont été réalisés sans autorisation préalable du conseil, et remboursés sans pièce justificative.

Ces pratiques ont d'ailleurs valu à Renad Plourde un avertissement du ministre Trudel, qui lui a demandé de «rétablir de façon définitive un nouvel ordre des choses» et d'assurer «une gestion conforme des affaires de la municipalité...».

LUCIE
VOULAIT



CONTRÔLER SON CRÉDIT.

Appelez-nous au 1 800 769-2599 ou visitez
notre site web au www.royalbank.com

LA MARGE DE CRÉDIT ROYALE®

Lucie est sa propre banquière. Avec l'aide de l'agent des Services bancaires personnels, elle a fixé elle-même la limite de sa Marge de Crédit Royale. Elle retire désormais des fonds quand et aussi souvent qu'elle le veut. Elle peut même y accéder par les guichets automatiques de la Banque Royale, sans avoir à consulter qui que ce soit. Le calendrier de versements? C'est aussi Lucie qui l'a établi. En fait, sa Marge de Crédit Royale facilite tellement le processus d'emprunt, qu'elle ne voit pas le jour où elle aura besoin d'un prêt. Si vous désirez, vous aussi, profiter d'une telle souplesse, passez nous voir ou appelez-nous.



BANQUE ROYALE

® Marque déposée de la Banque Royale du Canada

BAIE-COMEAU



COLLABORATION SPÉCIALE, KARINE TRUDEL

Place Lasalle a 60 ans

Baie-Comeau a souligné tout le week-end le 60e anniversaire d'existence du centre-ville Place Lasalle. Amuseurs publics, spectacles d'humour, musicaux et d'animation étaient au rendez-vous pour les centaines de personnes qui ont pris part aux festivités. Pour l'occasion, la circulation automobile était interdite au vieux centre-ville de Baie-Comeau. Les festivités du 60e anniversaire de Place Lasalle s'inscrivaient à l'intérieur du programme de revitalisation du centre-ville. Un projet mis en place pour remettre en valeur l'artère commerciale du vieux Baie-Comeau dans le but d'y attirer de nouveaux commerces. Les Fêtes du 60e anniversaire ont été organisées par la SIDAC en collaboration avec la Ville de Baie-Comeau. A.S.P.

CARLETON
Biographie de
François-Xavier
Lavoie

Le vicaire judiciaire Laval Lavoie vient de lancer la biographie de l'ex-maire de Carleton, préfet du comté de Bonaventure et agronome de profession, François-Xavier Lavoie. Né en 1911 et décédé en 1987, celui-ci a contribué au développement et à l'épanouissement de la Gaspésie. Il s'est aussi impliqué au niveau local, régional et provincial dans les organisations des clubs de l'âge d'or. L'ouvrage de Laval Lavoie retrace la généalogie de la famille Lavoie depuis l'arrivée de l'ancêtre René de la Voye sur la Côte-de-Beaupré, vers 1655, jusqu'à François-Xavier Lavoie. Il présente aussi l'évolution de l'agriculture au Québec et l'apport des agronomes à la vie agricole. R.P.

RIMOUSKI

Une jeune femme
de 25 ans victime
d'un VTT

Le véhicule tout-terrain, appelé communément VTT, fait une autre victime. Cette fois, c'est une jeune femme de 25 ans de Rimouski, Geneviève Duchesne, qui

a péri sous son véhicule à trois-roues. L'accident bête s'est produit en début d'après-midi vendredi, au sud de Rimouski, dans le secteur du 3e Rang ouest au moment où la jeune femme, en randonnée avec un groupe d'amis, s'était engagée dans une pente courte d'un sentier. Son VTT s'est soudainement retourné sur elle. La malheureuse victime, qui portait pourtant son casque protecteur, n'a eu aucune chance. Elle a succombé le lendemain au Centre hospitalier régional de Rimouski, des suites notamment d'une grave hémorragie interne. Rien n'indique que la jeune femme ait commis une imprudence. La SQ a fait savoir que l'enquête n'a démontré aucun signe de négligence. Cet accident mortel impliquant un VTT est le second à se produire au Québec depuis quelques jours. Dans la nuit de dimanche, un adolescent de Château-Richer, Stéphane Bouchard, est mort dans des circonstances identiques lorsque son « quatre-roues » s'est renversé sur lui. Depuis 10 ans au Québec, le VTT a fait plus de 200 victimes.

RIMOUSKI

Premier salon de la
famille et de la
santé

Un premier Salon de la famille et de la santé aura lieu au Centre des congrès de l'Hôtel Rimouski du 22 au 24 août.

L'Association du cancer de l'Est du Québec (ACEQ) y participera sous la forme d'un kiosque où il sera possible d'obtenir des informations sur les ateliers d'abandon du tabagisme ainsi que sur les groupes d'échanges destinés aux personnes atteintes de cancer et aux proches qui seront formés cet automne. Depuis novembre 1995, une centaine de personnes ont pris part aux ateliers d'abandon du tabagisme organisés par l'Association du cancer de l'Est du Québec dont près de la moitié des participants ont cessé de fumer misant d'abord sur les avantages que représente la santé. C.T.

LA POCATIÈRE
Plus de 200
étudiants
embauchés

Le Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants à La Pocatière (CRHC) a pu trouver de l'emploi cet été à 236 étudiants, soit la meilleure campagne que cet organisme a menée depuis 1992. Les agents de placement ont aussi donné des séances d'information à plus de 300 jeunes afin de développer leur autonomie face au marché du travail. Le centre a aussi contribué à l'organisation d'une tournée musicale dans les résidences des personnes âgées du Kamouraska en collaboration avec la caisse populaire Desjardins de La Pocatière. C.T.

Le chantier de
Paspébiac
détruit par le
feu

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ PASPÉBIAC — Le chantier maritime de Paspébiac a été complètement détruit hier soir par un violent incendie, devant une foule de plusieurs centaines de personnes qui ont assisté impuissantes à la scène.

Les pompiers ont reçu l'alerte vers 19 h 20 mais déjà, les flammes ravageaient l'intérieur du bâtiment principal, construit au tout début des années 1960, sous l'impulsion du député libéral de Bonaventure à l'époque, le ministre Gérard-D. Levesque.

La quinzaine de sapeurs se sont employés à empêcher la propagation des flammes à d'autres bâtiments, dont ceux, historiques, du banc de Paspébiac, l'usine de transformation de crabe et les réservoirs de carburant de la compagnie Irving. La cause du sinistre demeure inconnue pour l'instant mais quelques travailleurs avaient régulièrement accès au bâtiment pour travailler sur des gréements de pêche.

A son apogée, dans les années 1960, plus de 60 personnes travaillaient à la construction de bateaux de pêche, de navires de surveillance et de navires d'entraînement, notamment. Mais en 35 ans d'histoire, le chantier a été frappé de plusieurs fermetures.

Les deux dernières périodes d'activités assez intenses sont survenues à partir de 1986 jusqu'en 1988, quand une firme de Colombie-Britannique, Rivtow, l'a rouvert pour construire six bateaux de pêche, et à partir de 1991 quand Georges Mamelonet et Gilles Jean s'en sont servis pour bâtir le navire d'excursions Capitaine Duval, qui évolue à Percé.

Cette dernière relance, comme des précédentes, devait déboucher sur une période de prospérité qui ne s'est pas matérialisée.

Le chantier appartenait maintenant à la municipalité de Paspébiac, qui l'avait obtenu du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Il était utilisé comme entrepôt depuis quelques années par les crabiers Richard Desbois, Douglas McInnis et Jean-Marc Marcoux, qui possèdent l'usine MDM, adjacente au chantier.

« C'est une partie importante de l'histoire de Paspébiac qui disparaît », résumait hier soir Roy Langevin, ancien bras droit de Gérard-D. Levesque. L'incendie risque de mettre un point final à une tradition de 200 ans de construction de bateaux à Paspébiac.

SI VOS
PRIORITÉS
SONT AILLEURSLE PAIEMENT
PRÉAUTORISÉTOUT SAVOIR
POUR SEULEMENT
19⁷⁵
PAR MOIS PAR CAMELOT
22²³
PAR MOIS PAR ROUTE
MOTORISÉE
LE SOLEIL

ANGLAIS / ESPAGNOL

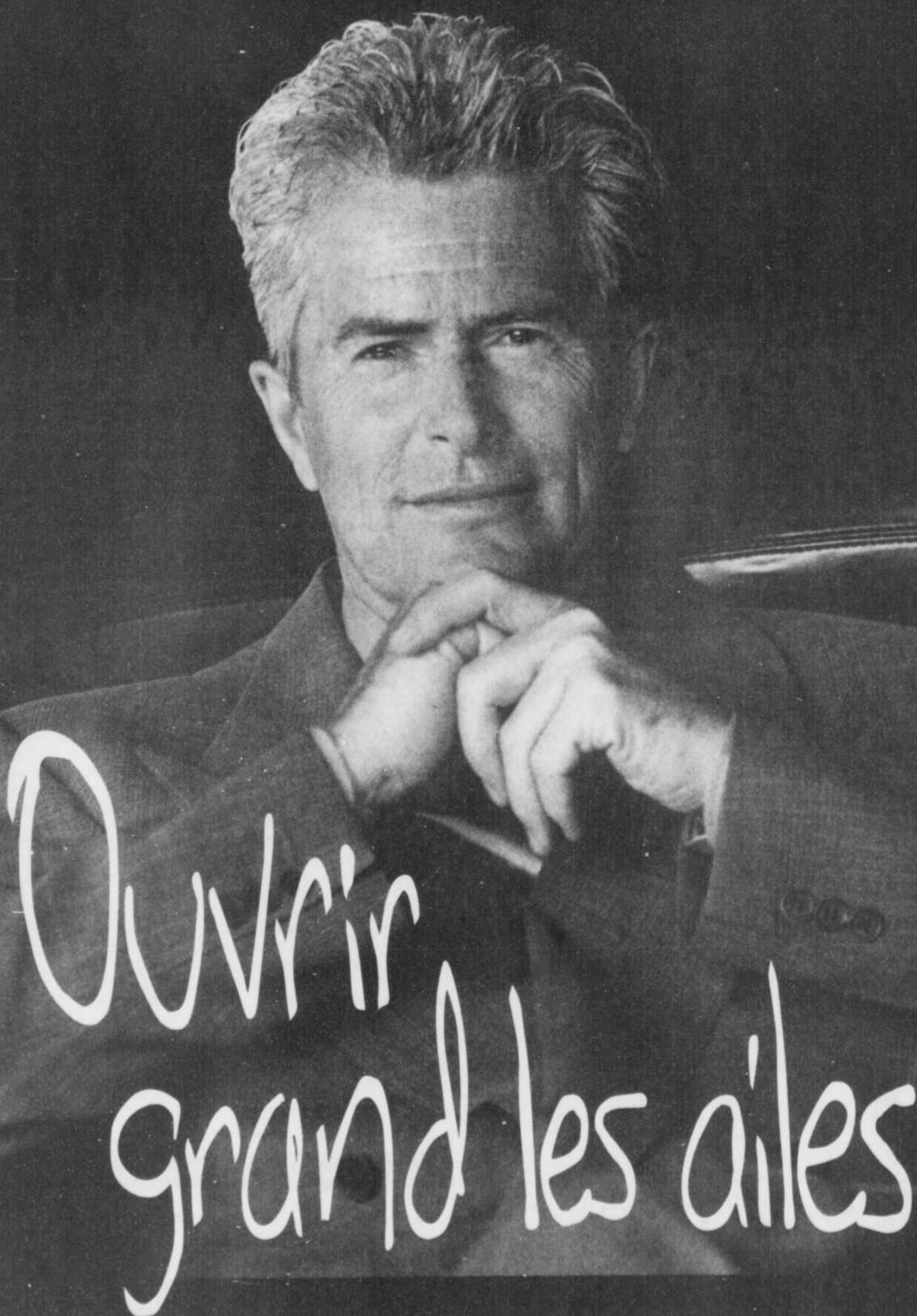
Stage intensif 60 heures en
2 semaines
du 11-08 au 22-08
Inscription: 06-08

DIFFUDI 682-3617

880, Père-Marquette
<http://pages.infinit.net/diffudi>

loto-québec résultats

Banco					Quotidien	
Tirage du 97/08/04					Tirage du 97/08/04	
					3	4
					246	2819
01	06	07	09	10	Extra	
16	19	25	26	29	Tirage du 97/08/04	
31	39	49	54	55	NUMÉRO: 818987	
58	61	62	64	65		

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent
au verso des billets. En cas de départ entre cette liste
et la liste officielle, cette dernière a priorité. 340504Ouvrir
grand les ailes

Le mercredi 6 août, à Place Ste-Foy, Les Ailes de la Mode ouvre les portes de la plus grande de ses trois mégaboutiques. Je vous invite à venir découvrir par vous-même un nouveau concept mode : le plaisir tel qu'Ailes! Venez explorer un environnement différent, fait d'une suite de décors intimes. Vous y serez reçu dans une ambiance accueillante et vous aurez droit à un service personnel et attentionné. Je vous en donne ma parole : la mode ne sera plus jamais la même à Québec.

Paul Delage Roberge
Paul Delage Roberge
PrésidentAILES
LES AILES DE LA MODE